

Fiche de poste :
« CHEF DE PROJET
MISSION OLYMPIQUE » H/F



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chef de projet mission Olympique H/F
Catégorie, filière, Cadre d'emplois	A, filière Administrative, Attaché territorial
Direction	Direction Projet Innovation et activation territoriales
Finalité du poste	<p>Sous l'autorité d'un Directeur ou Chef de service, le chef de projet met en œuvre et coordonne plusieurs projets, dossiers ou études complexes, initiés selon les objectifs définis par la Métropole.</p> <p>Les projets et études sont conduits dans un cadre partenarial, associant des acteurs internes et externes (collaborateurs d'autres collectivités, acteurs publics et privés, élus, assistant à maîtrise d'ouvrage, etc.) et peuvent concerner une ou plusieurs thématiques métropolitaines : aménagement métropolitain, attractivité économique, habitat, environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, etc.</p> <p>Le chef de projet assure le pilotage, produit des livrables clés et rend compte de la bonne réalisation des projets confiés.</p>
Numéro du poste	MGP125 CP031

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : Mme Solène COUCAUD-CHAZAL, Directrice Projet Innovation et activation territoriales</p> <p>N+2 : M. PAUL MOURIER, Directeur général des services</p> <p>La direction projet « Innovation et activation territoriales » a en charge l'organisation d'événements, de rencontres, la préparation de contenus répondant à ces objectifs et enjeux, dans les communes et les EPT avec les parties prenantes.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : 0</p> <p>Les équipes de la MGP inscrivent leur fonctionnement dans un travail en mode projet quotidien. La mission du Chef de projet s'inscrit particulièrement dans ce schéma de fonctionnement, notamment avec un travail permanent avec la Direction de l'Aménagement Métropolitain en charge du projet de Centre Aquatique Olympique (Mission « Olympique ZAC – Saulnier »).</p>
---	---

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE (emploi repère de Chef de projet à la MGP)

a) Préfiguration de projet	<ul style="list-style-type: none">- Cadrer, avec les élus et la direction générale de la Métropole, les attentes stratégiques et opérationnelles des projets ou études.- Définir le budget et les moyens nécessaires aux projets, proposer et négocier les arbitrages, organiser son suivi dans le temps.- Élaborer un cahier des charges de prestations intellectuelles en partenariat avec d'autres intervenants internes (juridique, finances, etc.)- Participer à l'appel d'offre, auditionner et sélectionner les assistants à maîtrise d'ouvrage.- Préparer l'organisation des projets selon des programmes d'actions et les modes d'intervention : répartir les tâches à réaliser, formaliser un planning, un tableau de bord de pilotage, etc.
b) Conduite opérationnelle de projet	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le pilotage quotidien des projets, déterminer les actions à conduire et les correctifs à entreprendre, aider à la décision.- Organiser, animer et intervenir dans le pilotage stratégique des projets, incluant les diverses instances de coordination et les comités de pilotages.- Réaliser des points d'étape réguliers, formels et informels, avec les responsables hiérarchiques et les élus de la Métropole.- Conduire des entretiens complexes et maintenir des relations de qualité auprès des élus, dirigeants, responsables, collaborateurs des entités partenaires impliqués dans les projets.- Produire des écrits : documents de suivi, notes, éléments de langage, comptes-rendus, tableaux d'activité, synthèses, etc.- Assurer les relations avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et mettre en place le dispositif adéquat de collaboration (fiches projets, scénarios de production entre l'équipe et les assistants à maîtrise d'ouvrage) et arbitrer les points de divergence.- Négocier avec les partenaires publics et privés en vue de concilier les objectifs de la Métropole et ceux de ses partenaires.- Alimenter les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des projets en y associant les parties prenantes et l'assistant à maîtrise d'ouvrage.- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur les projets.
c) Valorisation et communication relatives aux projets	<ul style="list-style-type: none">- Représenter la Métropole à l'extérieur, dans le cadre ou en dehors des projets.- Valoriser les livrables élaborés dans le cadre des projets, aussi bien au sein des services de la Métropole qu'en externe.- Communiquer au travers de divers canaux externes (médias, associations d'élus, clubs de partage, etc.) afin d'assurer une information régulière des partenaires, élus et usagers citoyens sur l'avancée et les impacts des projets.- Élaborer et partager au sein de son équipe, les éléments de langage relatifs aux projets afin de communiquer facilement.
d) Management d'équipe et/ou d'équipe-projets	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le management de son équipe directe ou de son équipe-projets (composée notamment de chargés de missions).- Faciliter la coopération transversale au sein de la Métropole, entre les services, entre les projets, et les membres de son équipe.- Animer les retours d'expérience au sein de l'équipe-projets.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

Le chef de projet aura pour tâche/responsabilité de mener à bien la Mission Olympique dans son volet management de projet aux côtés de la Directrice Innovation et activation territoriale et ce en particulier :

- Appui au management du projet.
- Déployer de manière opérationnelle la stratégie d'intervention de la Métropole relative à la Mission Olympique (hors volet aménagement et équipement).
- Mise en œuvre opérationnelle des actions en particulier sur le volet sport, culture et héritage en lien avec les Directions concernées et en particulier la Direction aménagement.
- Proposer et suivre les actions opérationnelles pour mettre en œuvre la stratégie de la Mission Olympique sur le volet mobilisation sur le territoire métropolitain (131 communes) et ce en lien avec les Directions opérationnelles concernées.
- De manière générale, contribuer à faire évoluer et intensifier la participation de la MGP aux JOP de Paris 2024.
- Proposer les actions, les moyens, le calendrier, la répartition des tâches, les tableaux de bords... le budget en lien avec les Directions opérationnelles et aider à la décision.
- Suivre les retours d'expériences et proposer les pistes d'amélioration.

5. SAVOIRS ATTENDUS

- **Savoir**

- Bonne connaissance de l'organisation territoriale, des politiques publiques et du fonctionnement des collectivités, tant dans sa dimension technique que politique.
- Bonne connaissance du contexte institutionnel francilien
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, en particulier en Île-de-France.
- Savoir organiser/manager des événements de grande envergure (en particulier sur les thèmes du sport et/ou de la culture serait un plus).

- **Savoir faire**

- Piloter des actions opérationnelles, animer des réunions de travail, participer à la décision être force de proposition et rendre compte.
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement.
- Interagir et coopérer avec les services de la Métropole.
- Maîtrise de l'anglais (écrit et parlé).
- Maîtrise des logiciels de bureautique indispensable (Word, Power Point, Excel).

- **Savoir être**

- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Confidentialité
- Esprit d'initiative - proactivité
- Autonomie
- Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

La Métropole du Grand Paris est désignée comme collectivité chef de file des JOP de Paris 2024. Elle conduit actuellement plusieurs actions opérationnelles sur le volet aménagements et équipements (avec notamment la maîtrise d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique).

Pour remplir pleinement son rôle de collectivité cheffe de file, il convient désormais pour la Métropole du Grand Paris de s'investir pleinement dans les Institutions des JOP de Paris 2024 et dans l'organisation de l'évènement - en particulier sur les volets pratique sportive et Olympiade culturelle ; mobilisation des communes de son territoire ; création d'un réseau des Métropoles ; participation aux manifestations diverses ; communication...

Par ailleurs, la Métropole du Grand Paris sera sollicitée pour des opérations de portée politique ou institutionnelle qui dépasseront également ses actions opérationnelles (semaine olympique, manifestations diverses, partenariat institutionnel, accueil de délégation, lien avec Tokyo et Los Angeles, etc...).

Enfin, il conviendra d'organiser l'héritage des JOP de Paris 2024.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Transition progressive d'une phase de construction des modes de fonctionnement à une phase de stabilisation de la Métropole.
- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé exigeant.
- Règles et modes de management en cours de structuration au sein de la Métropole.
- Complexification des législations et procédures applicables, évolution de l'organisation et des compétences territoriales, partenariats croisés, logique de partenariats publics privés, plus forte exigence de participation des citoyens usagers.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des processus des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- En interne : élus, ensemble des services et direction de la Métropole.
- En externe : élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens usagers.

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Coordonner les politiques et les projets structurants de manière rigoureuse et transversale.
- Faire preuve d'intelligence des situations.
- Communiquer sur les politiques de la Métropole et ses projets.
- Être disponible pour ses équipes et les faire monter en compétences.
- Construire des arbitrages pertinents, aider à la décision.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET ÉVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : bac+5
- Formation requise : Sciences politique, Ecoles de commerce, Ecoles de management...
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 5 ans
- Un ou plusieurs expériences dans le management de projet international en matière de sport et/ou de culture sera apprécié.

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à :
recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « MGP125 CP031 »
- Cadre de catégorie A, filière administrative, cadre d'emploi des Attachés Territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)